PORTRAIT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent

Canada

Plan Saint-Laurent
Pour un développement durable

Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 2

CHAPITRE I

Les décennies 70 et 80 : résoudre les conflits d'usage 4

CHAPITRE II

Le Plan d'action Saint-Laurent : bond environnemental et mobilisation populaire 5

CHAPITRE III

L'émergence d'une société du Saint-Laurent 7

3.1 Les groupes environnementaux et communautaires 7

3.2 Les comités ZIP 10

3.3 Le réseau d'observation active de la Biosphère 14

CONCLUSION 15

Vous pouvez consulter cette publication sur le site Internet : www.planstlaurent.qc.ca

Vous pouvez aussi obtenir un exemplaire à l'adresse suivante :

Bureau de coordination du Plan Saint-Laurent
1141, route de l'Église
C.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-3444
Télécopieur : (418) 649-6213

Copyright :
Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006

Publié avec l'autorisation du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
© Gouvernement du Québec, 2006

N° de catalogue : En154-35/2006F

ISBN 0-662-71084-3
Envirodoq : ENV/2006/001
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2006

Also available in English under the title:
Overview of Community Action Development Under the St. Lawrence Action Plan

Recherche et rédaction : L.R. Services - Conseil

INTRODUCTION

Au cœur de l'histoire et du patrimoine du Québec, le Saint-Laurent représente la voie royale des apprentissages culturels et du développement économique. Au fil des ans, grâce à cette place privilégiée qu'il occupe, le fleuve a fait l'objet de grandes mobilisations scientifiques et sociales qui ont eu pour but de mieux connaître et comprendre son état de santé, ainsi que de mieux profiter de ses attributs.

Toutefois, dans les années 70, l'engouement des gens de science et des décideurs politiques n'est pas partagé par la majorité de la population. Le Saint-Laurent est délaissé à cause de la pollution dont il est la victime. Dans l'imagerie populaire, le fleuve est sale, on ne peut plus s'en approcher, y pêcher, s'y baigner. Le grand écosystème est devenu un couloir anonyme qui a perdu ses caractéristiques d'habitat de proximité, sain et sécuritaire. La pollution fluviale a entraîné la réduction des usages de l'eau. Tout en menant à l'accroissement des conflits entre les usagers, cette pollution des eaux du fleuve a conduit à une nouvelle conscience de l'intérêt commun.

En 1988, les gouvernements du Canada et du Québec mettent en place le Plan d'action Saint-Laurent (PASL), qui découle de l'Entente de concertation Canada-Québec sur le Saint-Laurent. Ils veulent ainsi redonner le fleuve aux citoyens et leur permettre de récupérer les usages perdus. Pour y arriver, ils vont encourager l'expression d'un mouvement original et considérable d'engagement communautaire, la formation d'une véritable société du Saint-Laurent, un réseau d'acteurs communautaires, socio-économiques, environnementaux, municipaux et industriels qui ont consacré leurs efforts à l'assainissement et à la mise en valeur du fleuve.

Photo : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

Photo : Pêches et Océans Canada, Denis Chamard

Photo : Manon Theriault

Au terme de près de quinze années d'activité du PASL, il convient de se rappeler les expériences qui ont été vécues à la suite de la rencontre et parfois du choc des visions et des pratiques de différents groupes qui se sont mobilisés en faveur du Saint-Laurent. Le présent portrait de l'évolution de l'action communautaire dans le cadre du PASL a pour objectif de refléter l'importance du rôle joué par les communautés dans l'atteinte des résultats du PASL, de reconstituer à grands traits les contributions particulières des organismes qui ont constitué les piliers de cette société du Saint-Laurent évoquée plus haut et de jeter un regard sur l'avenir.

Le document se divise en trois chapitres :

1. Les décennies 70 et 80 : résoudre les conflits d'usage. Ce chapitre fait état des initiatives scientifiques et sociales dont le fleuve a été le centre et qui ont précédé le PASL. Ces projets ont permis de préparer le terrain et de justifier l'intervention concertée des gouvernements fédéral et provincial à la fin des années 80.
2. Le Plan d'action Saint-Laurent : bond environnemental et mobilisation populaire. Dans ce chapitre, on présente rapidement les caractéristiques du PASL et les conditions qui ont favorisé la mobilisation communautaire.
3. L'émergence d'une société du Saint-Laurent. Ici, on retrace l'historique de l'action communautaire à travers l'expérience particulière de ceux qui sont appelés « les piliers de la société du Saint-Laurent », ces groupes dont la contribution a marqué l'évolution de la participation des communautés à la gestion du fleuve.

LES DÉCENNIES 70 ET 80 : RÉSOUDRE LES CONFLITS D'USAGE

Photo : Environnement Canada, Centre Saint-Laurent

Dès le début des années 70, la qualité de l'eau du Saint-Laurent se trouve au cœur des débats. Les constats se multiplient sur les restrictions qu'impose la pollution bactériologique et toxique à la récupération des usages et à un aménagement global de l'utilisation du fleuve à des fins économiques, sociales et environnementales. On s'accorde à dire que la science ne peut résoudre les problèmes à elle seule et que la tâche requiert un grand effort collectif de partenariat entre tous les acteurs sociaux, y compris les groupes environnementaux et le grand public. Toutes ces initiatives scientifiques et sociales des années 70 et 80, dont le fleuve a été le centre, ont laissé leur marque et mis la table pour la réalisation du PASL, une mesure conjuguant efforts gouvernementaux et mobilisation communautaire.

Groupe de travail Canada-Québec sur le fleuve Saint-Laurent. En 1972, le Groupe de travail Canada-Québec sur le fleuve Saint-Laurent reçoit le mandat de faire un état de la situation, de recommander un programme provisoire de gestion des eaux et d'indiquer les objectifs et les fondements à long terme de l'aménagement du fleuve[1]. Le groupe de travail constate que les usages récréatifs autant que les usages fauniques et commerciaux sont restreints par la pollution des eaux. Il propose de prévenir toute destruction ou dommage ultérieur, de réduire le volume de déchets en provenance des municipalités et des établissements industriels, d'entretenir les berges et de les mettre en valeur.

Dès cette époque, l'effort concerté apparaît nécessaire à la résolution des problèmes recensés. Le groupe de travail suggère la mise à profit de tous les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux et la collaboration d'un vaste ensemble d'intervenants : municipalités, établissements industriels, organismes du milieu, y compris le grand public, que l'on suggère de consulter. Le zonage du fleuve est envisagé sur la base de caractéristiques fonctionnelles : zones fortement industrialisées, zones à fort potentiel récréatif et esthétique, zones sujettes à l'expansion économique et zones à fort potentiel écologique.

Photo : Environnement Canada, Centre Saint-Laurent

Comité fédéral-provincial d'étude sur le Saint-Laurent. En 1978, un deuxième groupe d'étude, le Comité fédéral-provincial d'étude sur le Saint-Laurent, remet son rapport. Six sources principales de détérioration de l'écosystème sont identifiées, dont la dissémination des substances toxiques, la contamination bactériologique, l'empiètement sur le territoire des ressources biologiques et la destruction de la valeur esthétique. Le comité propose plusieurs plans d'intervention dont les principaux portent sur la garantie d'une eau potable de qualité, l'assainissement des eaux usées municipales et la réglementation concernant les rejets industriels.

Le comité insiste sur la nécessité de réhabiliter l'image du fleuve dans l'esprit des utilisateurs et de favoriser la mise en valeur d'utilisations qui aident à maintenir sa qualité. L'éducation environnementale est privilégiée pour rallier le public.

Plan intégré de mise en valeur du Saint-Laurent. En mai 1987, dans la foulée des recommandations du Rapport Brundtland, le Conseil des ministres du Québec confie aux ministres des Transports et de l'Environnement le soin de proposer un plan intégré de mise en valeur du Saint-Laurent qui permettra d'harmoniser la conservation des ressources et le développement économique. L'enjeu est de faire du Saint-Laurent un symbole de développement durable alliant économie et environnement. Les priorités du plan d'action sont clairement énoncées : éviter toute pollution du fleuve et, ultimement, atteindre le « niveau zéro » de rejets toxiques; restaurer la qualité de l'eau et du milieu, en commençant par les milieux les plus menacés et en s'attaquant d'abord aux contaminants toxiques; instaurer un nouveau mode de développement économique qui permette de tenir compte des impératifs environnementaux.

Contrairement aux initiatives précédentes, davantage axées sur la science, cette entreprise du gouvernement du Québec prend la forme d'une grande concertation des acteurs des mondes municipal, industriel, agricole, environnemental, touristique et universitaire. Dans ses recommandations, le comité propose aux gouvernements d'adopter une attitude de partenariat pour s'allier les municipalités, les entreprises, les groupes et tous les citoyens intéressés[2].

L'appel au partenariat qui émerge des travaux du comité laisse présager un changement important d'état d'esprit. Les acteurs sociaux affirment, au terme d'un exercice qui les a rassemblés, qu'il faut agir collectivement, dans un cadre participatif incluant le citoyen.

Photo : Yannick Bilodeau, Comité ZIP des Seigneuries

1. GOUVERNEMENT DU CANADA ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Programme d'étude du fleuve Saint-Laurent : Rapport du groupe de travail Canada-Québec sur le fleuve Saint-Laurent,* juillet 1972, p. 1.
2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le défi du Saint-Laurent : projet de mise en valeur, Plan d'action,* sommaire et recommandations, rapport du comité directeur, juin 1989, p. 127.

LE PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT : BOND ENVIRONNEMENTAL ET MOBILISATION POPULAIRE

Photo : Aurélie Delaurière

En 1988, les gouvernements du Canada et du Québec décident d'agir ensemble à grande échelle. Le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) est mis en œuvre. Le PASL a été élaboré, entre autres choses, en réponse aux revendications de citoyens et de groupes qui réclamaient un changement en profondeur dans la gestion des enjeux liés au Saint-Laurent. Il est l'héritier de toutes les réflexions antérieures et le porteur d'un projet environnemental qui, ultimement, devrait permettre la récupération des usages perdus et la conciliation des multiples fonctions sociales du fleuve.

Les gouvernements mettent en place un vaste programme de réhabilitation, de protection et de mise en valeur déployé en plans quinquennaux[3], ainsi que les outils nécessaires à la prévention de détériorations ultérieures. Ce programme vient appuyer, en complément, les programmes québécois d'assainissement des eaux et les programmes de conservation et de restauration des espèces et des habitats. C'est tout le système Saint-Laurent qui est pris en considération dans le cadre d'une démarche écosystémique qui reconnaît les rapports mutuels qui existent entre la terre, l'air, l'eau, la faune et les activités humaines.

La phase I du PASL portera sur la dépollution industrielle et comprendra quatre volets d'intervention :

- Conservation;
- Protection;
- Restauration;
- État du milieu.

Canada : 83 M$ Québec : 30 M$[4]

Photo : Aurélie Delaurière

La phase II portera sur l'approche écosystémique et comprendra les volets d'intervention suivants :

- Agriculture;
- Aide à la prise de décision;
- Biodiversité;
- Implication communautaire;
- Protection;
- Restauration;
- Santé.

Canada : 84 M$ Québec : 87 M$

La phase III portera davantage sur l'engagement communautaire et comprendra les volets suivants :

- Agriculture;
- Biodiversité;
- Implication communautaire;
- Industriel et urbain;
- Navigation;
- Santé humaine.

Canada : 118 M$ Québec : 185 M$

La tâche implique un effort de recentrage des programmes fédéraux et provinciaux pertinents et des changements majeurs dans les façons de faire des acteurs sociaux. Même si la volonté gouvernementale d'assainir et de protéger le Saint-Laurent s'affirme clairement, le virage nécessaire ne peut pas prendre forme uniquement par une impulsion qui vient des acteurs gouvernementaux.

L'objectif commande qu'une force d'un autre ordre se mette en marche : celle de communautés d'individus qui, à un titre ou à un autre, décident de s'engager concrètement pour la cause d'un fleuve revivifié ou, plus simplement, agissent en citoyens responsables de l'environnement dans lequel ils évoluent.

3. 1988-1993 : Plan d'action Saint-Laurent (phase I);
   1993-1998 : Saint-Laurent Vision 2000 (phase II);
   1998- 2003 : Saint Laurent Vision 2000 (phase III).
4. *Saint-Laurent Vision 2000 : Rapport quinquennal 1998-2003,* p. 2.

Photo : Daniel Bordage, Environnement Canada, Service canadien de la faune

Stratégies Saint-Laurent

En 1989, dans la foulée de la Stratégie mondiale de la conservation, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) lance Stratégies Saint-Laurent (SSL) avec huit grands partenaires parmi les groupes les plus actifs de l'époque sur les enjeux environnementaux : l'Association québécoise des techniques de l'eau; le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec; le Conseil régional de l'environnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau; la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles; la Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre; la Société linnéenne du Québec et enfin, la Société pour vaincre la pollution.

Le but ultime de SSL est d'amener les citoyens à participer à la définition de mesures concrètes de gestion, de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent sur les plans local et régional, ainsi qu'à la grandeur du Québec. L'UQCN se propose d'agir sur trois fronts : la présentation de la problématique propre au Saint-Laurent; la sensibilisation et la concertation des principaux acteurs et finalement, la sensibilisation continue du grand public à l'importance économique et écologique du fleuve. Cette réponse organisée du milieu environnemental québécois allait permettre aux individus, aux groupes engagés et aux communautés riveraines du Saint-Laurent d'apporter, pendant quinze ans, une contribution de taille à l'atteinte des objectifs du Plan Saint-Laurent et d'influencer de façon très importante l'orientation des plans quinquennaux.

Au carrefour de toute cette mouvance, le PASL présente des caractéristiques qui s'avéreront être des gages de succès.

Une science utile à l'action. La science est orientée vers l'acquisition de connaissances qui appuient les décisions des acteurs sociaux. Grâce à la production et à la diffusion de diagnostics régionaux vulgarisés sur l'état de santé du fleuve et à l'intégration des savoirs populaires dans les analyses des experts, la science est directement utile à l'élaboration de plans d'action environnementaux locaux. Elle sert de catalyseur à l'action communautaire.

Programmes de financement pour les projets communautaires. Le PASL apporte le soutien financier qui permet de consolider l'engagement des citoyens en leur offrant la possibilité réelle d'agir. Grâce à une certaine permanence des programmes de financement, le PASL crée l'opportunité et assure la continuité. Les groupes ont une réelle occasion d'organiser leur action sur plusieurs années et de rendre leur projet à terme. Comme les actions doivent s'inscrire, pour la plupart, dans le cadre des plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE)[5], les projets contribuent également à la mise en œuvre des volontés populaires énoncées au cours des consultations locales sur lesquelles les PARE se sont appuyés.

Nouveaux partenariats, nouvelle gouvernance. En favorisant la mise en commun des savoirs et des expériences qui ont cours un peu partout, le PASL permet la création d'espaces de rencontre, de formation, d'échanges d'idées et de discussion sur le fleuve et ses habitats. Les municipalités, les groupes environnementaux, les établissements industriels, le monde agricole et le monde maritime apprennent à se côtoyer. Ils cherchent ensemble des moyens pour réhabiliter le fleuve et l'utiliser sans le détériorer. Tous ces gens passent à l'action; ils réalisent des projets.

Au fil des années, les gestionnaires et les experts gouvernementaux établissent des pratiques qui, finalement, au début des années 2000, placent les volontés des communautés à la base du plan quinquennal. Le travail concerté de SSL et des gestionnaires fédéraux et provinciaux permet la mise en réseau d'un grand nombre de groupes d'horizons divers dont les objectifs se rejoignent : assainir et protéger les écosystèmes fluviaux, résoudre les problèmes d'usages et participer à la mise en œuvre d'un développement durable à l'échelle du Saint-Laurent.

Photo : Éric Labonté, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

5. Ces plans publics contiennent les actions de conservation, de réhabilitation, de mise en valeur et de sensibilisation qui ont été jugées prioritaires par la population dans chaque zone d'intervention.

L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ DU SAINT-LAURENT

Photo : André Pichette, Environnement Canada, Biosphère

Généralement, lorsqu'on évoque l'action communautaire, on fait référence à l'engagement volontaire et bénévole de citoyens qui militent pour le mieux-être de leur communauté. Cet engagement peut prendre la forme d'une cause à défendre, de tâches ou de corvées à prendre en charge, d'idées à faire valoir. Dans le cadre du PASL, la notion recouvre indifféremment l'action citoyenne menée à l'échelle locale ou régionale, et celle des entreprises et des institutions qui y sont associées, dans le but de mettre en œuvre les objectifs du PASL. « Implication communautaire » fait référence aux processus par lesquels les citoyens et acteurs locaux (agriculteurs, industriels, forestiers, municipalités, etc.) s'engagent dans l'analyse, la consultation, la prise de décision et la mise en place d'actions liées à divers volets du PASL.

À la phase III du plan quinquennal, une véritable collectivité axée sur la concertation et l'action environnementale autour d'enjeux propres à l'écosystème Saint-Laurent a vu le jour. Elle est formée de ***groupes environnementaux et communautaires*** *engagés dans la réalisation de projets d'action et de réhabilitation écologique,* ***de comités ZIP (zones d'intervention prioritaire)*** *regroupant divers acteurs locaux axés sur la concertation, l'action et la résolution des problèmes à l'échelle locale, ainsi que de membres* ***du réseau d'observation active de la Biosphère****.*

Le présent portrait de l'évolution de l'action communautaire dans le cadre du PASL s'appuie sur un examen de la contribution de ces trois groupes environnementaux et communautaires choisis pour le caractère structurant de leur participation au réseau communautaire. Ce n'est pas qu'ils aient été les seuls à s'intéresser au fleuve; néanmoins, les répercussions de leur maillage a permis une réelle participation des communautés à la protection des écosystèmes fluviaux et favorisé l'instauration, au Québec, d'une nouvelle conception participative de la gestion des ressources patrimoniales.

3.1 LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET COMMUNAUTAIRES

Les groupes environnementaux ont joué un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs des plans d'action quinquennaux et la mobilisation du public en faveur du Saint-Laurent. En effet, ils ont assumé des fonctions d'éveilleurs publics, de groupes de pression et d'acteurs de terrain. Qui sont-ils? Des regroupements de citoyens dévoués à la protection d'un espace naturel, à l'aménagement et à la mise en valeur d'accès au fleuve, des sociétés de conservation militant pour la sauvegarde d'un habitat, d'une espèce, etc. Ils se sont employés pendant de nombreuses années à sensibiliser leurs concitoyens aux problèmes environnementaux et aux menaces à combattre, parfois en les incitant à agir concrètement à l'occasion de corvées, par exemple, parfois en servant de catalyseur pour la mise en place de cellules de résolution de problèmes.

Petit à petit, ils ont réussi à alerter l'opinion publique à l'échelle locale, régionale et même provinciale grâce à une action suivie auprès des médias, dont il a fallu aussi susciter l'intérêt. Ce rôle de groupes de pression auprès des gouvernements, ils l'ont assumé dans une démarche soutenue en faveur de diagnostics scientifiques et de la mise en place de programmes de lutte contre la pollution. Les groupes environnementaux ont apporté aux deux gouvernements le soutien populaire justifiant les investissements d'envergure qui ont suivi, parce que leur action de contestation contribuait à éveiller le public et l'ensemble des usagers du fleuve aux enjeux environnementaux et aux limites d'usage. Ils ont été à l'origine de la mise en place de mécanismes d'engagement communautaire en réclamant que le public soit informé de l'état de santé du fleuve et de ses sources de pollution bactériologiques et toxiques.

Dès le premier plan quinquennal, les groupes environnementaux ont réclamé l'intégration des valeurs du public dans les processus de prise de décision, au même titre que les impératifs économiques des très grands utilisateurs. Leurs revendications et leurs réalisations, tout au long des quinze années du PASL, peuvent être regroupées autour des trois axes suivants :

- le nettoyage de rives, et la restauration et l'aménagement d'habitats;
- l'application d'approches de planification intégrée et de concertation;
- l'acquisition et la gestion de sites naturels.

Photo : André Pichette, Environnement Canada, Biosphère

Nettoyage, restauration et aménagement

Les groupes environnementaux ont été les instigateurs et les promoteurs de multiples projets concrets de réhabilitation d'espèces fauniques, de conservation d'habitats ou d'acquisition et de gestion des milieux naturels. En voici quelques exemples.

Photo : Denise Chabot, @ Le Québec en images, CCDMD

CORVÉES DE NETTOYAGE – TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT – CAMPAGNES D'INFORMATION

Société d'animation de la promenade Bellerive

Nettoyage populaire des berges de la promenade Bellerive

Située à l'extrémité est du port de Montréal, la promenade Bellerive est un long parc linéaire qui suit le fleuve Saint-Laurent sur plus de deux kilomètres. Grâce à la Société d'animation de la promenade Bellerive, ce parc, aménagé de façon progressive, offre maintenant des points d'observation uniques sur le fleuve, de nombreux points d'accès à l'eau et la pratique d'activités de découverte. La Société parraine également un événement printanier populaire de nettoyage des berges.

Fédération québécoise de la faune

Réintroduction du bar rayé

Photo : Fédération québécoise de la faune

La Fédération québécoise de la faune s'est fixé comme objectif la réintroduction du bar rayé dans le fleuve, une espèce en voie de disparition au Québec. Elle a d'abord lancé une campagne de sensibilisation sur les pratiques favorables auprès de la population riveraine, entre Montmagny et le lac Saint-Pierre. L'organisme a également entrepris une étude détaillée sur l'habitat du bar rayé dans le fleuve afin de maximiser les chances de réussite de sa réintroduction.

Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli

Aménagement du Sentier Mer-Vents

Le groupe du Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli, de Sept-Îles, a travaillé pendant dix ans à nettoyer le ruisseau, à aménager les berges, à restaurer la frayère à éperlans et à construire quatre jardins sur un site autrefois laissé à l'abandon. De plus, en faisant participer les jeunes, ce projet s'est révélé un excellent outil pour contrer la violence. Le projet a permis l'observation d'un marais salé grâce à l'aménagement d'un sentier. Le sentier traverse deux pessières et deux aulnaies. Le Jardin communautaire Ruisseau Bois-Joli a été honoré, à l'occasion de la remise des prix Phénix en 2003, pour ses actions visant la restauration de la biodiversité d'un habitat naturel et l'aménagement écologique d'un milieu urbain.

Application d'approches de planification intégrée et de concertation

Tôt, les groupes environnementaux ont aussi favorisé la concertation des acteurs sociaux et la gestion intégrée des ressources, particulièrement en liant les pratiques de secteurs (dont l'interconnexion permettait la résolution de problèmes environnementaux) à l'optimisation durable des rendements. La gestion inclusive de la forêt et de la faune de même que l'intégration de pratiques agricoles et de mesures favorisant les habitats fauniques en milieu agricole constituent de beaux exemples.

Dès les débuts du PASL, les groupes environnementaux ont donc été les porteurs d'approches de planification intégrée faune-forêt et faune-agriculture, d'approches de gestion par bassin versant et de gestion d'usages multiples et pérennes. Leur engagement a débordé du cadre de la préservation d'habitat pour toucher des sujets plus vastes et viser la recherche d'un terrain d'entente entre les divers acteurs intéressés par l'utilisation d'un même écosystème, dans une perspective de développement durable.

DES PARTENARIATS MULTISECTORIELS

Société de conservation de Saint-Barthélemy

Les haltes migratoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Joseph-de-Maskinongé

Depuis 1996, c'est la Société de conservation de Saint-Barthélemy et de Saint-Joseph-de-Maskinongé qui assure la gestion des haltes migratoires de Saint-Barthélemy, un territoire de 4 km de long, à deux coups d'ailes du lac Saint-Pierre.

La Société a construit une structure d'observation permanente dans ces haltes migratoires aménagées pour attirer les oiseaux aquatiques avec des cultures particulières et des digues pour retenir l'eau des crues. Une passerelle de 100 m de long a aussi été aménagée. S'avançant dans les champs inondés, les visiteurs ont plus de facilité à voir de près les oies et les canards. L'organisme a aussi remis en culture des terres agricoles abandonnées pour améliorer l'habitat faunique de certaines espèces d'oiseaux et de poissons. Ce projet a ainsi permis de sensibiliser les agriculteurs à la pratique d'une agriculture durable dans les haltes migratoires

Photo : Fédération québécoise de la faune

Photo : Luc Robillard, Environnement Canada

Gestion de sites naturels

À la fois à l'échelle locale et régionale, les groupes environnementaux ont accepté d'assumer des fonctions de gestionnaires délégués. Les autorités gouvernementales les ont reconnus comme leur mandataire et leur ont confié une partie de leurs pouvoirs dans la gestion des sites naturels. À ce titre, ou dans le cadre de leur mission de « sensibilisation-action », les groupes ont créé des passerelles et des collaborations étroites entre les propriétaires terriens, les gouvernements et les établissements industriels pour permettre l'acquisition, la protection d'habitats et leur aménagement à des fins de conservation ou d'accès public restreint. Cette collaboration s'est avérée très profitable à tous, en plus de permettre la protection d'espaces naturels importants.

Durant plus d'une décennie, le partenariat entre les groupes de conservation et les gestionnaires gouvernementaux a permis la protection et l'aménagement d'un grand nombre d'îles ou d'habitats littoraux sur tout le parcours du Saint-Laurent. Souvent, les services gouvernementaux ont acquis eux-mêmes les milieux humides pour ensuite en confier la gestion aux organismes environnementaux. Les objectifs de protection d'habitats fauniques annoncés dans les plans quinquennaux ont été dépassés soit par l'application d'une servitude de conservation de concert avec les propriétaires terriens ou d'un statut de zone protégée décrétée par les autorités gouvernementales, soit par la mise en œuvre d'une approche d'intendance ou l'élaboration de plans d'intervention.

De 1988 à 1993 uniquement, près de 5 002 ha[6] d'habitats fauniques ont été conservés, et ces initiatives ont été poursuivies par la suite jusqu'à la fin des plans quinquennaux. Par exemple, cinq habitats marins perturbés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ont été restaurés et mis en valeur durant le deuxième plan quinquennal[7], et 120 000 ha de milieux naturels ont été acquis avec la participation des organismes non gouvernementaux (ONG)[8]. On a également acquis des terres pour créer des périmètres de protection de milieux humides, aménager des haltes migratoires pour les oiseaux et soustraire des milieux exceptionnels à tout développement. Ces opérations visaient la mise en réserve d'un ensemble de territoires de valeur sur le plan environnemental dans le but de fournir à l'écosystème fluvial les poumons dont il a besoin pour assurer ses fonctions vitales et se maintenir en santé. Les efforts de conservation des milieux humides de la baie Missisquoi, de la baie du Febvre et de la baie de Lavallière du lac Saint-Pierre sont parmi les plus remarquables.

6. GOUVERNEMENT DU CANADA ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Bilan 1988-1993*, p. 9.
7. GOUVERNEMENT DU CANADA ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport quinquennal 1993-1998*, p. 14.
8. GOUVERNEMENT DU CANADA ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport quinquennal 1998-2003*, p. 16.

ACQUISITION ET GESTION DE MILIEUX NATURELS

Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie

Acquisition de la tourbière de Lanoraie

La Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie a acquis des milieux humides d'une grande superficie pour assurer la protection d'un complexe de tourbières représentatives de la section ouest des basses terres du Saint-Laurent. Ce territoire a été décrété « réserve écologique » et aujourd'hui, dans le cadre d'un programme éducatif dispensé par le groupe de la « Bande à Bonn'Eau de Lanoraie », le territoire de la réserve écologique est accessible au grand public.

Attention Frag'Îles

Protection du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine

Attention Frag'Îles a permis l'accès aux milieux dunaires des îles : aménagement de plusieurs sentiers balisés, de passerelles pour piétons et de stationnements clairement identifiés. De plus, l'installation de clôtures restreignant la circulation à des endroits précis a permis de créer des zones d'exclusion favorables aux plantations d'ammophiles qui aident à la stabilisation des dunes.

Photo : Attention Frag'Îles

L'organisme de protection du patrimoine naturel s'est fixé aussi comme objectif d'assurer les bases d'une concertation auprès des intervenants locaux pour ensuite élaborer un plan de conservation de l'habitat des espèces en péril. Ce plan est fondé sur la mise sur pied d'un système d'information géographique propre aux îles. Ces données sont utilisées pour l'organisation de séances d'information visant à sensibiliser les résidants et les visiteurs aux répercussions que certaines activités peuvent avoir sur les habitats des espèces menacées, telles que l'usage de véhicules dans les aires de nidification du pluvier siffleur ou des milieux fragiles abritant des plantes rares.

Les groupes environnementaux ont occupé une place importante à l'avant-scène de l'action communautaire pendant que les comités ZIP se structuraient et prenaient place dans tout le territoire. Par la suite, ils ont continué à jouer un rôle de premier plan tant par le nombre et la qualité des projets qu'ils ont réalisés que par leur influence au sein des forums que constituent les comités ZIP.

Photo : Michel Papageorges

3.2 LES COMITÉS ZIP

En 1989, comme on l'a indiqué plus haut, l'UQCN et ses huit partenaires lancent le programme de SSL. Alors que l'UQCN travaille à regrouper, dans six grandes régions riveraines, des représentants de l'État, des municipalités régionales de comté, des établissements industriels et des groupes environnementaux au sein de Comité Saint-Laurent, une petite équipe d'Environnement Canada élabore depuis 1988 le concept de « zones d'intervention prioritaire ». Ce concept de zonage écologique et social des rives du Saint-Laurent est jumelé à une structure de partenariat et de concertation dont l'objectif est d'abord de permettre aux citoyens et aux acteurs sociaux de s'engager dans la protection et le développement de leur zone fluviale et, ultimement, de la prendre en charge. La fusion des deux approches et une collaboration étroite entre les groupes environnementaux et les gestionnaires gouvernementaux permettront la mise en place d'un modèle d'action communautaire original et des premières communautés du Saint-Laurent appelées les comités ZIP.

Certains comités ZIP seront fonctionnels dès le premier plan quinquennal, mais la majorité d'entre eux s'implantera véritablement dans le second plan d'action.

Mettre les Québécois dans le coup

Dans le cadre de Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000 de 1993 à 1998, le deuxième plan quinquennal), les populations se voient offrir, grâce au programme ZIP, une structure et un soutien financier pour la concertation. Le soutien technique et financier nécessaire à l'action concrète provient de divers programmes de financement des gouvernements, dont « Interactions communautaires ».

Les comités ZIP sont des organismes locaux de concertation et d'action, dont le mandat est de regrouper les principaux usagers du Saint-Laurent dans leur territoire et de favoriser leur concertation en vue de résoudre les problèmes locaux et régionaux touchant aux écosystèmes fluviaux et à leurs usages. Grâce à une collaboration étroite entre les comités ZIP et les experts scientifiques gouvernementaux, les populations des ZIP prennent conscience de l'état de santé du fleuve dans leur zone à l'aide d'un bilan environnemental. La consultation populaire, organisée dans chaque territoire, place les communautés au centre de la définition des enjeux prioritaires de la zone. En requérant par la suite l'élaboration d'un PARE de la part des comités ZIP, les gestionnaires gouvernementaux donnent l'opportunité aux communautés de se doter d'une référence publique pour encadrer l'action.

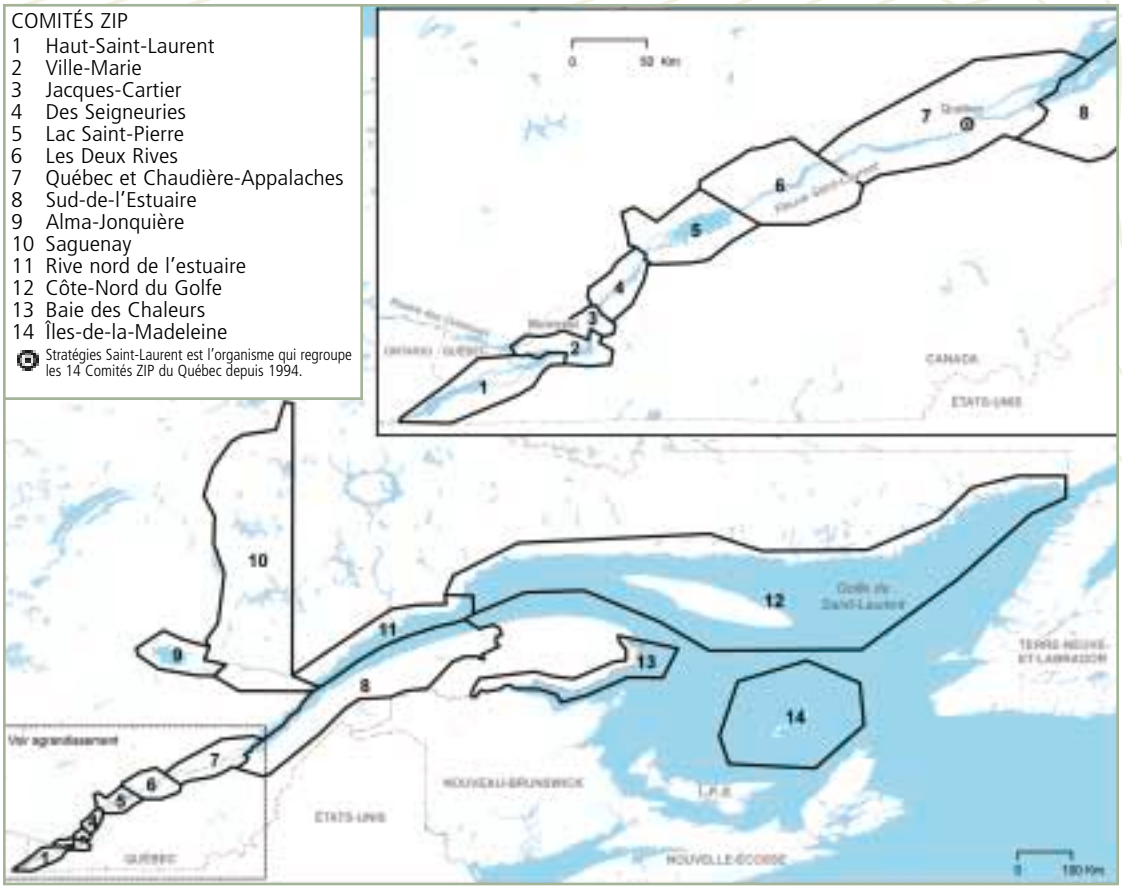

LES COMITÉS ZIP DU QUÉBEC

Dix comités ZIP sont créés, onze bilans environnementaux sont publiés, dix consultations populaires sont tenues, onze PARE sont déposés, ainsi que onze rapports techniques, durant le deuxième plan quinquennal (SLV 2000). Le modèle d'action communautaire local s'implante solidement. Il est basé sur une représentation équilibrée des différents secteurs interpellés par les problèmes de l'écosystème fluvial et la conciliation des objectifs et des moyens en vue de l'action. À la fin du troisième plan quinquennal (1998-2003), quatorze comités sont établis le long du Saint-Laurent et seize bilans environnementaux sont publiés.

Depuis la phase II du Plan Saint-Laurent, Environnement Canada contribue majoritairement au fonctionnement des comités ZIP et de SSL pour un montant de 1,1 million de dollars par année.

Parce qu'ils sont reconnus par la population locale comme un pôle de référence dans la réalisation du PASL, les comités ZIP attirent autour d'eux à la fois des municipalités, des organismes à but non lucratif et des acteurs du secteur privé. La composition des comités ZIP varie d'une région à une

autre. Les municipalités, ainsi que les groupes environnementaux, y sont en général bien représentés. La présence des entreprises s'affirme, selon les zones, en fonction des problèmes abordés. Quant aux groupes socio-économiques, leur représentation varie considérablement d'une ZIP à une autre. L'interaction et l'effort concerté des acteurs locaux et régionaux souhaités par les gouvernements s'effectuent donc dans le territoire selon la nature des problèmes fluviaux de chaque zone.

Les membres des comités ZIP assument la tâche complexe d'établir des convergences en vue de l'action, à partir d'intérêts parfois difficilement conciliables. Ils travaillent à l'établissement de consensus sur les actions prioritaires à mener pour atteindre les résultats souhaités par la population de leur zone. Grâce aux comités ZIP, pour la première fois, des acteurs qui s'ignoraient et même se dénonçaient publiquement prennent place à la même table dans le but de se donner une vision commune de la réhabilitation et de la protection du Saint-Laurent, de même que d'échanger information et expertise.

L'approche de concertation des comités ZIP permet de créer des lieux de débat sur les projets, là où chaque partie procédait auparavant seule auprès des décideurs. Dorénavant, on disposera d'une nouvelle ressource sociale pour jouer le rôle d'intermédiaire, susciter la coopération, négocier des consensus et planifier l'usage du milieu fluvial. Leurs réalisations peuvent être regroupées autour de deux axes :

- connaître, planifier, agir;
- se concerter pour s'attaquer aux problèmes complexes.

Connaître, planifier et agir

Dans un premier temps, l'effort des comités ZIP porte sur l'accumulation de données sur leur milieu et l'élaboration de réflexions stratégiques. Ce sont les projets d'études de faisabilité, de caractérisation d'habitats et d'inventaire, ainsi que les exercices d'élaboration de plans et de stratégies d'intervention sur des enjeux particuliers, qui dominent le travail. C'est aussi l'époque des grands nettoyages de rives, des initiatives de restauration et d'aménagement de sites valorisés à des fins fauniques, de même que des projets de mise en valeur à des fins communautaires.

L'action de tous ces groupes communautaires qui travaillent concrètement à l'assainissement du Saint-Laurent entraîne des retombées positives très importantes. Grâce au programme d'aide financière Interactions communautaires, 1 630 km de rives sont stabilisées et revégétalisées, 82 ha d'habitats sont restaurés ou aménagés et 1 828 t de déchets sont recueillies[9] . De 1993 à 1998, 89 projets seront financés et, de 1998 à 2003, 150 le seront.

De nouveaux réseaux sont créés entre les acteurs du territoire et les gestionnaires gouvernementaux. Le but est alors de faciliter les échanges d'information et d'établir des objectifs communs. À cause de leur connaissance de la zone et des acteurs locaux et régionaux, les comités ZIP sont devenus des interlocuteurs incontournables dès qu'émergent des projets concernant le fleuve.

9. GOUVERNEMENT DU CANADA ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport quinquennal 1998-2003*, p. 21.

CONNAÎTRE, ASSAINIR ET RESTAURER

ZIP Haut Saint-Laurent

Les sédiments de la rivière Saint-Louis

Photo : Environnement Canada, Direction de la protection de l'environnement

La restauration de la rivière Saint-Louis aura nécessité dix ans d'efforts soutenus pour que l'on puisse en arriver à des résultats concrets. Après avoir évalué la qualité des sédiments contaminés dans la rivière Saint-Louis, le comité ZIP a mis en place et animé une table de concertation qui s'est résolument fixée comme objectif : l'élimination des contaminants qui présentent des risques pour la santé des citoyens et réduisent les possibilités de pêche sportive dans ce secteur du lac Saint-Louis.

Une première caractérisation a été effectuée en 1999 et a permis d'évaluer qu'il y avait près de 300 m^3 de sédiments contaminés dans la rivière. En 2000, PPG Canada et Alcan Beauharnois ont accepté de devenir les promoteurs du projet de décontamination de ce tronçon de la rivière et d'en assumer le financement.

ZIP de la rive nord de l'estuaire

Guide d'intervention pour les espèces en péril et leurs habitats

La Côte-Nord est caractérisée par sa forte biodiversité marine et côtière. Elle présente la particularité d'avoir un cortège faunique remarquable, composé entre autres de baleines et autres mammifères marins. Cet estuaire constitue toutefois une zone importante d'activité humaine en milieu maritime. La pression anthropique, associée au développement accru de l'écotourisme, perturbe les habitats fauniques de nombreuses espèces en situation précaire de subsistance.

Photo : Nicolas Lemaire, Institut des sciences de la mer de Rimouski

Photo : Nicolas Lemaire; Institut des sciences de la mer de Rimouski

Le guide d'intervention vise à compiler et à localiser toutes les menaces directes et indirectes à la survie des cétacés le long de la rive nord de l'estuaire maritime. Le territoire visé par le projet couvre l'estuaire maritime de la Côte-Nord, de Tadoussac à Pointe-des-Monts. L'établissement de périmètres de protection pour les cétacés prendra toute sa valeur avec la mise en place progressive du sentier maritime. Tout au long de ce programme, des campagnes de sensibilisation seront mises en place.

ZIP Côte-Nord du Golfe

Nettoyage intégral des berges de la Côte-Nord

Le nettoyage des berges de la Côte-Nord du Golfe a nécessité des efforts répétés de la part du comité ZIP tout au long des dernières années. Dans un territoire aussi vaste et étendu, les ressources monétaires requises pour l'atteinte des objectifs sont énormes.

Depuis 1997, le projet de nettoyage a connu plusieurs phases au cours desquelles il s'agissait de recueillir les déchets solides métalliques abandonnés le long de la côte et à l'intérieur des terres, des déchets qui nuisent aux sols, à l'eau et à la beauté des paysages. Pas moins de 6 000 t de métal se sont retrouvées empilées dans neuf sites différents. Carcasses d'automobiles, appareils ménagers et bien d'autres types de déchets métalliques ont par la suite été acheminés par barge dans un centre de traitement pour y être recyclés.

Se concerter pour s'attaquer aux problèmes complexes

L'action communautaire devient l'un des principaux axes du troisième plan quinquennal, SLV 2000 (1998-2003). Les comités ZIP ont acquis une compétence sur l'état de santé du Saint-Laurent dans leur zone, les besoins et les contraintes des divers acteurs, de même que sur les possibilités de réhabilitation et de mise en valeur. Alors que les PARE sont en voie de réalisation, les projets se complexifient dans plusieurs zones et l'accès à l'eau occupe une place de choix parmi les demandes communautaires. Ces projets complexes impliquent des partenariats et des maillages multiples, avec les municipalités surtout, mais aussi avec les établissements industriels et le milieu agricole. La collaboration avec les gouvernements constitue toujours un grand avantage. Les comités ZIP se distinguent alors dans la pratique de la concertation.

DES PROJETS PLUS COMPLEXES

ZIP Ville-Marie et ZIP Jacques-Cartier

Assainissement des eaux usées de Montréal

Les eaux de débordement provenant d'égouts collecteurs des municipalités de la grande région métropolitaine en temps de pluie se révèlent une source importante de contamination du Saint-Laurent, qui freine directement le recouvrement des usages par les citoyens. La présence de raccordements croisés dans certaines parties du territoire pose aussi des problèmes de pollution.

L'ampleur du problème a suscité une action concertée de la part des deux comités ZIP actifs dans la grande région de Montréal. Six ans d'efforts, ayant principalement pour but de sensibiliser les élus et les citoyens, ont conduit à des investissements importants visant à régler le problème à la source de sorte qu'il est maintenant possible d'envisager l'ouverture, à titre expérimental, de quelques nouveaux secteurs de baignade dès l'été 2005. Ce projet d'intervention sur les eaux usées est en train de faire la preuve que la récupération des usages par et pour les citoyens est un objectif réaliste.

ZIP Jacques-Cartier

Le secteur 103 de la zone portuaire de Montréal

Photo : Environnement Canada

En 1999, le comité ZIP a mis en place un groupe consultatif réunissant les parties intéressées par un site dont la contamination aux hydrocarbures et aux métaux lourds est connue depuis longtemps, dans la zone portuaire de Montréal. Il avait pour but de protéger l'écosystème fluvial et la santé de ses riverains. Ce groupe consultatif était formé de représentants de trois grandes sociétés industrielles (Shell, Esso et Noranda), du Port de Montréal, des gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi que des groupes socio-économiques et environnementaux. À la fin du projet, c'est plus de 40 000 t de sédiments contaminés qui ont été enlevées du secteur 103.

ZIP Alma-Jonquière

Restauration de rivières en milieu agricole

Le projet de restauration de la rivière Bédard a débuté en 1996. Le bassin versant de la rivière Bédard est situé dans une plaine agricole. Il était fortement pollué à cause, entre autres, de l'érosion des berges, du déboisement des rives, de l'activité agricole et des rejets d'eaux usées municipaux et industriels du secteur.

Le projet a suscité un vif intérêt dans la région. Il a été marqué par une forte participation communautaire et une très grande diversité des partenaires qui ont mis la main à la pâte afin de faire de ce projet une réussite exemplaire. Le projet a permis le nettoyage, la stabilisation et la revégétalisation des berges, l'élimination de l'accès du bétail à la rivière, ainsi que la conservation d'une bande de 3 m de protection riveraine. La population a été mise dans le coup grâce à des rencontres d'information, la production d'un manuel de formation et l'ouverture d'un site Web accessible à tous. En tout, 35 km de berges ont été restaurées, pas moins de 92 000 arbres et arbustes ont été plantés et environ 250 t de déchets ont été récupérées. De plus, le projet a donné lieu à la création de 27 partenariats et à 9 200 heures de bénévolat. La restauration de la rivière Bédard a été achevée en 2003.

Plus important encore, à la suite du projet sur la rivière Bédard, des projets de restauration similaires ont aussi été entrepris sur les rivières Mistouk, aux Harts, aux Chicots et La Petite Décharge.

ZIP Baie des Chaleurs

Projet Hortus : un jardin marin en zone côtière

Dans le cadre de ce projet, le Comité ZIP Baie des Chaleurs a procédé à l'installation de récifs artificiels et de supports d'algues en face de New Richmond afin d'accroître la productivité de la baie de Cascapédia. Il a également mis en place un comité multipartite de gestion de la zone côtière. Il a adopté une philosophie axée sur les principes de conservation et de développement durable pour en assurer la protection. L'idée de cette aventure a vraiment germé dans la tête de gens de la région. Ces gens avaient à cœur la mise en valeur et la restauration de la baie de Cascapédia, une baie qui était autrefois extrêmement riche en ressources mais qui, avec le temps, était devenue un véritable désert sous-marin.

Le projet Hortus est une belle réussite, d'abord sur le plan scientifique, comme en témoigne le foisonnement de vie quasi instantané qu'ont pu observer les plongeurs. Ensuite, c'est aussi une réussite sur le plan communautaire, car ce sont tous les habitants de la baie qui ont donné un coup de main. Tous les usagers de la baie ont été consultés : pêcheurs commerciaux et sportifs, plaisanciers, autochtones, scientifiques, cueilleurs de mollusques, ornithologues, industriels, etc. C'est en s'informant des désirs et des besoins de chacun que l'on a graduellement pu donner forme au projet et le réaliser. Le projet est suivi de près et pourrait éventuellement inspirer de futurs plans de revitalisation marine au Canada et même ailleurs dans le monde.

Photo : Éric Gauthier, Comité ZIP Alma-Jonquière

Les maillages instaurés par les ZIP au niveau local et régional entre les usagers du Saint-Laurent, de même que les liens qui se créent entre les groupes environnementaux, les municipalités, les établissements industriels et les groupes socio-économiques, consolident les actions de la population riveraine du Saint-Laurent et facilitent grandement l'atteinte des objectifs du PASL.

SSL, l'organisme de regroupement des ZIP, contribue au premier chef au maintien des liens entre les organisations au niveau national.

Stratégies Saint-Laurent

SSL est né d'une volonté d'inciter les communautés riveraines à se concerter pour définir des mesures concrètes et participer activement à la protection et à la mise en valeur du fleuve. La création de SSL fait également suite à l'engagement des gouvernements de bien coordonner les actions des comités ZIP. En 2002, SSL a modifié sa mission pour se concentrer clairement sur la concertation interrégionale et nationale. Les comités ZIP ont confirmé leur besoin d'un regroupement qui viserait également à promouvoir la participation des collectivités riveraines dans l'élaboration et la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable. Pendant près de quinze ans, SSL a agi comme un catalyseur puissant auprès des comités ZIP, dont elle a animé l'évolution et favorisé les interconnections, entre eux et avec l'extérieur. C'est SSL qui permettra à la population riveraine du Saint-Laurent de s'ouvrir aux grands enjeux et de se connecter aux grands réseaux nationaux et nord-américains.

Tout au long des plans quinquennaux, SSL affirme son leadership en tant qu'organisme en mesure de soutenir l'action des comités ZIP, de favoriser l'échange d'information sur le Saint-Laurent et de faire l'analyse des enjeux à l'échelle du fleuve. L'organisme devient de plus en plus visible à l'occasion des grands débats de société et autour des tables de discussion sur les enjeux. Depuis quelques années, SSL raffine ses mécanismes institutionnels. Il s'est doté de deux commissions pour favoriser la synergie entre les comités ZIP : la Commission de la zone d'eau douce et la Commission de la zone marine[10]. Il dispose également d'un conseil environnemental[11].

Avec le temps, SSL confirme son partenariat avec les gouvernements. Son influence s'accroît. L'organisme assure la représentation, auprès des décideurs publics et privés, de milliers de personnes qui militent et plaident en faveur du fleuve, au quotidien et dans le cadre des grands débats sociaux comme celui de la gestion de l'eau au Québec. L'organisme joue aussi un rôle de premier plan auprès d'organismes comme la Commission mixte internationale sur la question délicate du partage des eaux entre les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

10. Les commissions ZIP sont composées de deux représentants de chacun des comités ZIP, soit un administrateur et le coordonnateur. Elles favorisent, entre autres, les échanges d'expertises et les discussions sur les enjeux en plus d'assurer le transfert de connaissances relatives au Saint-Laurent.

11. Le conseil environnemental est le regroupement d'organismes environnementaux qui conseille SSL dans les dossiers nationaux et divers dossiers globaux associés aux PARE.

3.3 LE RÉSEAU D'OBSERVATION ACTIVE DE LA BIOSPHÈRE

Contrairement aux comités ZIP dont l'action est résolument collective, le troisième pilier de la société du Saint-Laurent se préoccupe de l' « individu-citoyen ». En 1995, la Biosphère crée le Réseau Observ*Action* de la Biosphère, ou ROAB, un réseau de veille environnementale qui vise à mobiliser les individus et à les inciter à passer à l'action pour protéger le Saint-Laurent. Pour agir, l'individu a besoin d'une information pertinente, critiquée et validée, d'un contexte qui favorise la congruence des valeurs et d'un environnement permettant le passage à l'action. L'approche du réseau favorise la démocratisation du savoir par la mise en valeur du savoir populaire et par l'interaction entre les scientifiques et les citoyens[12].

Photo : Marise Jean-Jean, CVRB

Le ROAB est né de l'idée de créer un espace d'accueil pour tous ceux qui veulent apporter leur contribution personnelle ou collective à l'établissement d'un environnement meilleur et partager avec d'autres leur enthousiasme et leurs projets. Au début des années 90, les notions d'éducation relative à l'environnement et d'écocivisme font l'objet de beaucoup de discussions et d'espoir. Le concept d'écocivisme, tel qu'entendu ici, réfère à la reconnaissance d'une citoyenneté environnementale s'appuyant sur deux principes : la responsabilité dévolue à chaque citoyen de connaître et de protéger son habitat et la solidarité nécessaire dans l'action, où chaque geste individuel compte puisqu'il est conjugué aux autres gestes individuels vers un but commun[13].

La clientèle de départ du ROAB est large et inclusive. Des gens du milieu des affaires, des milieux scolaire et muséal, des organismes environnementaux discutent ensemble d'éducation relative à l'environnement. Les jeunes en milieu scolaire s'y trouvent en grand nombre. On y encourage l'échange d'information, de données ou de solutions, la conduite et le partage d'expériences aussi, en utilisant le site Internet de la Biosphère et le Musée lui-même comme lieux de diffusion. Au plus fort de son activité, le ROAB a donné naissance à plusieurs réseaux secondaires dont les plus connus sont :

- le réseau d'observation des poissons d'eau douce;
- le réseau « J'adopte un cours d'eau »;
- le réseau d'échange sur la qualité des eaux Grands Lacs–Saint-Laurent;
- le réseau d'observation des mammifères marins.

DES RÉALISATIONS

Le réseau d'observation des poissons d'eau douce

Le réseau d'observation des poissons d'eau douce rassemble plusieurs centaines de jeunes, du secondaire surtout, qui observent et se renseignent sur l'état de santé des poissons, notamment sur la cécité, le parasitisme et les anomalies externes. Leurs pêches annuelles et les résultats de leurs recherches, effectuées dans le cadre de divers cours de science, sont autant d'indications utiles de plus en plus souvent reprises par la communauté scientifique.

En contact avec les chercheurs de la Biosphère, les jeunes établissent leur méthode de travail en fonction des règles de la science. Ils sont incités à faire connaître les résultats de leurs travaux à leur milieu scolaire, mais aussi aux décideurs locaux, dont l'action pourrait apporter des solutions aux problèmes ou consolider les améliorations décelées.

Le projet H_2O

Depuis 1998, la Ville de Montréal, par l'intermédiaire de la Station d'épuration des eaux usées, soutient la réalisation de projets visant à sensibiliser les jeunes à l'importance de la conservation et de la préservation de l'eau. Les enseignants intéressés bénéficient d'une journée de formation sur le cycle de l'eau dans la ville. Avec leurs élèves, ils choisissent un ou plusieurs des thèmes suggérés : la filtration de l'eau, l'utilisation de l'eau, l'épuration de l'eau. Les étudiants sont incités à enquêter sur les chemins de l'eau dans la ville et à présenter les résultats de leurs recherches sur le site de la Biosphère.

« J'adopte un cours d'eau »

Le Comité de valorisation de la rivière Beauport, en association avec le ROAB, propose aux jeunes de caractériser leur cours d'eau en recueillant des données sur les indicateurs physicochimiques de l'eau, les premiers signes de son état de santé. Les étudiants sont invités à faire des suggestions pour améliorer la situation ou encore à agir auprès de leurs concitoyens et des décideurs.

Les activités du ROAB permettent aux jeunes de se familiariser avec leur environnement naturel là où il se trouve, la plupart du temps, en milieu urbain. Dans un contexte d'intéressement continu aux sciences, les jeunes sont sensibilisés à l'importance de la protection et de la conservation des coins de rivières ou des habitats particuliers qu'ils adoptent pour un certain temps. L'accent est mis sur la nécessité d'agir auprès de la communauté et le développement d'une responsabilité environnementale individuelle envers les ressources patrimoniales. Une bonne équipe de professeurs engagés encadre les expériences et contribue à les enrichir.

Photo : Marise Jean-Jean, CVRB

12. Thérèse BARIBEAU, Biosphère, EC, février 2003.

13. Louise ROY, *Analyse et évaluation stratégique du Réseau d'observation active*, novembre 2001, p. 17.

CONCLUSION

Au moment du deuxième plan quinquennal (1993-1998), le ROAB compte également dans ses rangs des organismes environnementaux et des municipalités qui ont partagé leurs découvertes et leur savoir en utilisant le site Web et le réseau humain que la Biosphère leur offre. Par exemple, neuf municipalités se sont regroupées dans le réseau d'échange sur la qualité des eaux Grands Lacs–Saint-Laurent pour faire circuler des données opérationnelles sur le cycle de l'eau en milieu urbain. Même si ce réseau n'existe plus aujourd'hui, certains services municipaux organisent encore des projets de sensibilisation d'envergure dirigés surtout vers les jeunes. Les gestionnaires publics agissent alors à titre de citoyens concernés et acceptent de consacrer du temps à l'éducation environnementale sur l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées en milieu urbain.

En 2003, les responsables du ROAB décident de concentrer les efforts d'éducation à l'environnement sur la clientèle jeunesse. De l'école primaire à l'université, des jeunes s'initient aux sciences en découvrant les différentes facettes de la problématique de l'eau dans leur milieu immédiat.

Au cours du troisième plan quinquennal, le ROAB et les comités ZIP sont invités à harmoniser leur action, d'une part, pour offrir aux jeunes l'opportunité de s'engager dans leur communauté et, d'autre part, afin d'optimiser les initiatives de sensibilisation et d'éducation environnementale auprès de la population de chaque territoire.

Photo : CVRB

Le portrait de l'évolution de l'action communautaire dans le cadre du PASL fait la démonstration éloquente de la réponse et des résultats générés par une grande ouverture à la participation « citoyenne ». Depuis les dernières décennies, la gestion exercée exclusivement par les élus et les partenaires gouvernementaux s'est modifiée vers une gouvernance faisant appel à une participation plus directe du public. Durant les années 70, on se demandait s'il était raisonnable de faire participer les citoyens. Aujourd'hui, on se demande comment et jusqu'où il faut le faire.

L'action communautaire qui a marqué le PASL a servi de source d'inspiration pour d'autres initiatives de gestion participative, qu'il s'agisse des structures et des réseaux auxquels elle a donné naissance ou des démarches d'appropriation du milieu qu'elle a permis d'établir. On pense ici aux réseaux ou démarches découlant tant des pressions exercées sur les décideurs ou les industries polluantes que de la concertation d'acteurs sociaux devenus des partenaires. Toutes ces formes d'engagement communautaire représentent l'aboutissement d'une quinzaine d'années de pratique de la concertation dans l'action. Elles ont permis des apprentissages sociaux qui pourraient s'avérer particulièrement utiles dans l'avenir dans l'application de la gestion intégrée du Saint-Laurent.

Environnement Canada Environment Canada

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec

Ce papier contient 30 % de fibres recyclées après consommation.